

Réunion du Conseil de quartier ETOILE FORET NOIRE

COMPTE-RENDU

MARDI 27 JANVIER 2015

20 H

Préau couvert de l'école Europe-Nations

REUNION ORGANISEE PAR	Le service Démocratie participative.
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p>Habitants : 25 personnes.</p> <p>Partenaires : M^{me} Aline NORA-COLLARD, commissaire déléguée Cohésion Sociale, Police Population, M. Michel JEANNOT, correspondant de l'Est Républicain.</p> <p>Commune :</p> <p>Elus : M. Stéphane HABLOT, Maire et par ordre alphabétique : M. Jean-Paul BERNARD, Adjoint délégué référent du Territoire Centre, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative et au Développement durable, M. Jean-Noël GENIN, Adjoint délégué à la Sécurité et à la Médiation, M^{me} Denise KANIA, Conseillère déléguée aux Fêtes et à l'Animation, M^{me} Danielle MACEL, Conseillère déléguée au Fleurissement, aux Décorations et aux Jeux d'Enfants, M. Philippe PONCELET, Adjoint délégué aux Finances, à la Politique de la ville et aux Relations CUGN, M. Cédric SEA, Adjoint délégué au Budget, aux Relations avec les Universités et à la Coopération Internationale ;</p> <p>Personnel municipal : M. Erwan ERMEL, Collaborateur de Cabinet, M^{me} Sophie HUBERT, Chargée de mission à la Démocratie participative, M. Philippe MANSUY, Service communication, M. Christophe NOEL, photographe du service Communication.</p>

Ordre du jour : Fleurissement du quartier et projet des jardins partagés ; le projet de ville et la création du Conseil Citoyens.

Monsieur le Maire présente les élus et les agents municipaux, puis aborde les questions mises à l'ordre du jour.

Eléments de discours du Maire :

« Aujourd'hui, j'ai vu le Préfet de Région à propos de la Rénovation urbaine. Je salue également la présence ce soir de Madame la Commissaire de police, qui joue un rôle important entre les citoyens et la police Nationale et je lui donne la parole. »

1/ Présentation des missions de la commissaire déléguée Cohésion Sociale Police Population :

Mme Nora-Collard : « Ma mission consiste à rencontrer les habitants dans les quartiers, pour recueillir vos préoccupations, vos attentes vis-à-vis de la Police Nationale. C'est une mission d'écoute et d'échange. Je peux aussi vous donner des informations par rapport à vos plaintes, vous donner des renseignements sur l'état d'avancement de l'enquête. Si certains sont intéressés, je peux leur donner mes coordonnées pour me contacter. »

Un membre d'une association (AVEC, accompagnement scolaire et aide à la recherche d'emploi) demande depuis combien de temps elle fait ce travail.

Réponse : « Depuis un an et demi. Je suis venue dans votre association trois ou quatre fois, pour faire des interventions auprès du public, sur des thèmes comme la prévention de la drogue, les métiers de la police... »

Une habitante du square d'Oslo qui milite dans de nombreuses associations œuvrant sur le quartier Etoile Forêt noire, est intervenue pour signaler **une voiture garée sur un accès pompiers du côté de la rue de Venise**. Le service Handicap municipal a répondu qu'il ne pouvait rien faire. Elle a signalé ce problème à la police, qui n'a rien fait.

Réponse de M^{me} la commissaire : « Il faut se questionner sur votre témoignage : cette voiture, est-ce toujours la même qui se gare mal à cet endroit ? Est-ce interdit ? Est-ce gênant ? Quelle police a été contactée ? Le 17 ? La police municipale ? A quel jour et à quelle heure cette voiture était mal garée ? Moi, de mon côté, je peux aller vérifier tout cela, voir si c'était le 17 qui a eu l'appel. »

Pour les **places de stationnement** réservées aux personnes **handicapées non respectées**, qu'est-ce qu'on fait ?

Réponse de M. Génin : « Cela dépend des horaires où on constate l'infraction : la police municipale travaille de 8 h à 18 h. En dehors de ces horaires, il faut contacter la Police Nationale, au Boulevard Lobau. Quand il neige, les camions de la fourrière ne se déplacent pas car ils servent en priorité au déneigement. »

Monsieur le Maire remercie madame la commissaire et note qu'il faudra se rendre sur place au sujet des voitures mal

garées avec l'habitante, M. Génin et la police municipale.

Une habitante s'exclame : « Démolir le centre commercial Jeanne d'Arc, c'est une bonne chose. Mais nous avons aussi besoin de commerçants, pour les personnes qui n'ont pas de voiture ! Et il faut faire le ménage parmi les jeunes qui fument du cannabis en pieds d'immeubles ! »

M. le Maire : « C'est dur de dire à des habitants « vous posez des problèmes, donc vous partez » ! Le ménage, comme vous dites, va se faire naturellement lorsque les tours seront démolies pour être remplacées (comme par exemple le bâtiment des Canaris, que Batigère projette de couper) par de plus petits bâtiments mieux conçus. Evidemment, il faut un centre commercial de proximité. On va se mobiliser pour qu'il y en ait un, neuf, fonctionnel et bien sécurisé. Le pharmacien, en s'installant de l'autre côté de l'Avenue Jeanne d'Arc, nous a donné une bonne idée (de déplacer ce centre commercial pour le mettre sur le terrain vague situé juste à côté de l'usine de chauffage urbain). »

M. Bernard : « Pour faciliter la communication avec les habitants des quartiers, nous avons redécoupé certains grands quartiers en territoires plus petits. Avant, Etoile Forêt Noire était invité avec Vand'Est. Maintenant, les habitants d'Etoile Forêt Noire sont invités séparément, pour plus de proximité. Tous les volontaires peuvent s'inscrire dans le comité de pilotage du Conseil de quartier (dit « CoPil »). Bien évidemment, le CoPil d'avant perdure. S'il y a de nouvelles personnes qui veulent s'inscrire, allez voir la chargée de mission à la fin de la réunion. »

2/ Le projet de fleurissement du quartier et des jardins partagés :

Environnement Cadre de vie

Une habitante membre du Comité de Pilotage du Conseil de quartier : « Est-ce qu'on refera des **balades** du style de celle de cet été (du **diagnostic en marchand**) ? Dans les appartements, il y a beaucoup de problèmes (notamment d'humidité).

M. Bernard propose la création d'un Atelier Environnement Cadre de vie pour le quartier Etoile Forêt, qui fonctionnera sur le modèle de l'Atelier éponyme de Vand'Est, pour lister les problèmes existant.

« Sur Vand'Est, nous avons mené ces dernières années une opération de fleurissement en pieds d'immeubles, à la demande du bailleur MMh. et avec la participation des habitants Sur le quartier Etoile Forêt noire, cela n'existe pas. Batigère n'est pas opposé à ce projet, mais il faut que des habitants nous sollicitent, soient demandeurs, pour porter ce projet

Madame Macel : « Les services municipaux – les Espaces verts - viennent aider à défricher les petits massifs et donnent du terreau. Cette année, 142 personnes se sont inscrites au concours des balcons et jardins fleuris. En mai-juin prochain, va être créé le jardin partagé situé à côté de la MJC Etoile : la CUGN doit encore y installer un point d'eau prochainement. »

Action : inviter les habitants présents à cet Atelier ainsi que les membres du CoPil.

Une habitante souhaite savoir où en est sa demande de **jardin potager** faite à la mairie.

M. le Maire explique : « La ville rachète des terrains pour les offrir à la location annuelle aux habitants qui en font la demande, pour jardiner. Mais nous avons beaucoup de demandes et peu de terrains. »

M. Bernard glisse une information : « La mairie d'Heillecourt dispose des jardins qu'elle propose aussi à de vandopériens. Vous pouvez tenter votre chance ! »

3/ La création du Conseil Citoyen :

M. Bernard : « Le secteur de la ZUP est en zone de contrat de ville : l'objectif est d'améliorer le cadre de vie dans ce secteur, à différents niveaux : social, urbanisme, santé, éducation... Ce projet sera piloté par un comité de pilotage constitué de volontaires, habitants, représentants associatifs et acteurs économiques du quartier. Je vous invite à participer à la réunion publique de présentation jeudi soir 29 janvier à l'espace Yves Coppens, où nous aborderons ce sujet. »

4/ Questions diverses :

Une habitante signale que tous les immeubles du quartier ont des moloks, sauf Les Gélinettes et elle voudrait savoir

pourquoi.

M. Donati : « *Il y a un problème de **molok** absent à proximité de certains immeubles de Batigères. Ainsi suite à la demande des habitants, 3 moloks ont été installés aux Hulottes. Il faut poursuivre* »

M. Bernard : « *C'est un problème de financement des implantations : il faut que cela passe par le bailleur. Mais il est vrai qu'aux Hulottes, il y avait un problème d'hygiène avec une forte présence de rats.* »

M. Donati : « *Il faut poursuivre la négociation avec le bailleur (Batigère) car cette installation n'est pas prévue dans le cadre de l'ANRU par la CUGN. Dans ce cas, la CUGN et le bailleur prennent en charge chacun la moitié de la somme à payer.* »

La même habitante constate que **les places de stationnement réservées aux personnes handicapées** sont souvent prises par d'autres automobilistes. Elle souhaite le passage régulier de la police municipale, pour verbaliser les contrevenants.

M. Bernard : « *La question des places de stationnement handicapés est bien notée. M. le Maire se rendra sur place avec la police municipale pour voir ce problème.* »

Le directeur de l'association AVEC demande **un parking à vélos** pour les enfants qui viennent en soutien scolaire.
M. Donati note la demande et répond qu'elle sera étudiée en réunion interne de coordination des actions de la ville.

Une habitante : « *Le **quartier est sale** ! Derrière l'espace Yves Coppens, il n'y a plus de lumière dans le petit parc. Et il y a une charrette que personne n'ôte. La CUGN ne passe pas ! Il reste des planches.* »

M. Donati : « *Les habitants qui ne peuvent pas tout jeter mettent leurs encombrants au pied des moloks. MMh a fait un effort d'information sur le fonctionnement des moloks auprès de ses locataires. De plus, nous avons un accord avec la CUGN dans le cadre de la propreté des quartiers. Ils passent ramasser les encombrants, mais l'effort est moindre ces temps-ci.* »

M. Bernard : « *Avec le bailleur MMh, sur le quartier Vand'Est, on a mis en place le Défi Propreté pour inciter les habitants à ramasser, pour les sensibiliser aux déchets et à leur environnement.* »

Une autre habitante signale la présence d'« **une camionnette blanche** d'un artisan dans la **rue de Haarlem** qui laisse ses débris de chantier au pied des moloks ! »

Une habitante de Vand'Est s'exprime : « *Il y a des **graffitis** sur les bancs, **derrière l'espace Yves Coppens, dans le petit square** ! »*

Une dame : « *Par qui est financé la rénovation urbaine de l'ANRU ?* »

M. le Maire : « **L'ANRU 2** prévoirait des démolitions, suivies de reconstructions, Hulottes et Serins par MMH ou Batigère, ainsi qu'une démolition du Centre commercial Jeanne d'Arc. Cette rénovation urbaine coûterait **80 millions d'euros**, dont 20 % pris en charge par le Ministère de la Ville. Vandœuvre fait partie des 50 quartiers rénovés dans le cadre de la deuxième partie de rénovation urbaine (dite communément « l'ANRU 2 »). Les bailleurs financent une partie de ce projet, et ceci sans augmenter leurs loyers, parce que cela améliorera l'état de leur patrimoine immobilier.
A titre de comparaison, **l'ANRU 1** avait coûté **60 millions d'euros** en totalité, dont seulement 2,3 millions avaient été financés par la ville de Vandœuvre, soit à peine 3 % du coût total. »

Une habitante pose une question sur **les bus** : « *La fréquence des bus va diminuer à partir de juillet 2015 : ça fait peur ! J'ai écrit au directeur du **réseau Stan**. Les associations qui offrent des services à domicile ont besoin des bus qui sillonnent toute l'agglomération du Grand Nancy, pour leurs employés qui se déplacent en bus. Les écoliers aussi sont gênés. Sans compter les problèmes de correspondance bus-train, rendus difficiles avec la restructuration du réseau Stan de l'été prochain !* »

M. Poncelet : « *La CUGN nous a sorti un plan de restrictions des dépenses liées aux transports, qui se traduit bien évidemment par une diminution du nombre de lignes de bus à certains moments (au période de vacances scolaires et pendant les week-ends). Depuis les cinq dernières années, la CUGN n'a pas mis en route de nouvelle ligne de bus, alors que nous en voudrions une qui aille jusqu'à la zone d'activités de Roberval. Mais la CUGN a refusé. Nous nous sommes mobilisés, pour **le maintien des lignes de bus sur Vandœuvre** et nous avons déjà obtenu des modifications. Normalement, les limitations de fréquences se feront pendant les vacances scolaires et les week-ends. Mais après ?* »

L'habitante, d'ajouter : « *La restructuration du réseau Stan a été justifiée par la fréquentation des bus, soit disant en baisse. Mais c'est faux ! A la CUGN, ils se basent sur le nombre de tickets vendus pour connaître la fréquentation d'une*

ligne de bus, alors que de nombreux usagers ne payent pas les transports, et donc n'oblitérent pas de ticket, et donc le nombre de tickets vendus n'est pas représentatif de la fréquentation ! L'acte citoyen doit être fait par tous : tout le monde doit valider un ticket, (pour être comptabiliser dans les usagers) qu'il paye ou pas le bus ! »

M. Donati note la proposition de l'habitante (à transmettre au Réseau Stan) et remarque qu' « *il y a des catégories d'usagers qui ne payent pas les transports : les écoliers (leur billet est payé par le CG54), les chômeurs. Il faut aller plus loin pour inciter un maximum de personnes à utiliser les transports en commun. On ne comprend pas le raisonnement de la CUGN de diminuer les services : qu'ils arrêtent déjà les 15 % d'usagers qui fraudent, cela leur permettra de récupérer de l'argent !* »

Une habitante témoigne qu'elle a déjà eu du mal à avoir recours à un **taxi**, lorsqu'elle donne son adresse (au square d'Oslo), le taxi ne veut pas venir, soit parce que pour descendre en ville, la course est trop courte (à peine 4 kilomètres), soit parce qu'il ne veut pas se rendre dans la ZUP. Elle demande s'il ne serait pas possible de modifier la charte des taxis, d'avoir un taxi libre qui ferait payer moins cher et rendrait vraiment service.

M. le Maire répond sur **les fraudes dans les bus** : « *On n'encourage pas cette pratique, mais on essaye de comprendre ce qui se passe, quel est le profil des fraudeurs ? Pour un gros pourcentage de ceux-ci, il s'agit de personnes en recherche d'emploi. D'où la question que la CUGN devrait se poser, à savoir la création d'un tarif spécial pour les demandeurs d'emploi ?* »

M. Donati complète : « *Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) donne des tickets de bus aux demandeurs d'emploi pour la recherche d'un emploi.* »

Toutes les dispositions à prévoir sont listées dans la partie « mesures à prendre et questions à se poser. »

En **conclusion**, le Maire remercie les habitants présents et les invite à partager le verre de l'amitié.

MESURES À PRENDRE ET QUESTIONS A SE POSER	PERSONNE RESPONSABLE	DELAÏ A RESPECTER
Ce qui est acquit à la fin de la réunion :		
<ul style="list-style-type: none"> Création d'un atelier de quartier concernant le stationnement devant des accès pompiers ou sur des places de stationnement réservées aux handicapés avec M. Génin et la police municipale. 	Mme Hubert et M. Frisch	Rapidement.
<ul style="list-style-type: none"> Création d'un atelier environnement cadre de vie avec M. Bernard. 	Démocratie participative	Rapidement.
<ul style="list-style-type: none"> Signaler à la CUGN l'éclairage public qui ne marche plus dans le petit parc situé à l'arrière de l'Espace Yves Coppens et aussi au passage qui mène à la MJC Etoile. 	Mme Hubert et M. Régnier à la cugn	A voir en réunion de Coordination des Actions de Ville.
<ul style="list-style-type: none"> Signaler à la CUGN les tags sur les bancs du petit square situé à l'arrière de l'Espace Yves Coppens. M. Régnier ira voir sur place. 	Mme Hubert et M. Régnier à la cugn	Le plus rapidement possible.
<ul style="list-style-type: none"> Signaler à Batigère la présence de graffitis aux Hulottes. Voir pour l'installation d'un molok pour les Gélinoettes. 	Mme Hubert, Mme Célia Sinteff à Mme Loche	Le plus rapidement possible.
<ul style="list-style-type: none"> Transmettre au directeur du Réseau Stan la proposition de l'habitante concernant les tickets compostés par tous les usagers, qu'ils payent ou qu'ils voyagent gratuitement sur les lignes de bus, pour que les chiffres de fréquentation des lignes de bus corresponde à la fréquentation réelle, et pas seulement au nombre de passagers payant leur titre de transport. 	Mme Hubert à M. Jacques M. Jacques au directeur du Réseau Stan	Le plus rapidement possible.

Les dates des **Ateliers de quartier « Environnement Cadre de vie »** et « **Stationnement à proximité des Canaris** » n'étant pas encore connues, les habitants intéressés recevront un courrier d'invitation ultérieurement.

Coordonnées de M^{me} NORA-COLLARD : 06 34 69 31 51 dcp54@orange.fr